

Déclaration de Cannes 2004

Journée de l'Europe au Festival de Cannes - 18 mai 2004

Déclaration des Ministres de la Culture européens et de la Commissaire à l'éducation et la culture

Gilles Jacob, Président du Festival du Film de Cannes, et Viviane Reding, Commissaire européenne en charge de l'Education et de la Culture, ont réuni, sous le haut patronage de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre français de la Culture et de la Communication, les ministres de la Culture de Belgique, de la République tchèque, Estonie, Allemagne, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de Slovénie, de Slovaquie, de Suède et du Royaume-Uni pour rencontrer de grands cinéastes européens. A l'issue de leur matinée de discussions, ils ont souhaité faire une déclaration commune.

1. L'Union européenne doit, pour réussir, permettre aux Européens de connaître les cultures de leurs voisins. Par la force de l'image, par ses larges possibilités de diffusion, le cinéma est un art privilégié de dialogue entre les cultures, en Europe et dans les relations internationales. Alors que l'Union européenne prépare l'adoption d'un nouveau cadre financier, les participants appellent au renforcement des moyens consacrés à la création audiovisuelle. Ils appellent la profession à se mobiliser pour atteindre cet objectif.

2. Les ministres de la Culture de l'Union européenne présents et la commissaire européenne souhaitent promouvoir des cinématographies européennes créatives, proposant une vraie réflexion sur nos sociétés et sur le monde. Ceci implique le maintien du droit pour les Etats et l'Union européenne de conduire, dans le commerce international, des politiques fortes de promotion de la création.

3. Les ministres et la commissaire européenne soulignent la nécessité de développer l'éducation à l'image et une meilleure connaissance de notre patrimoine cinématographique commun.

4. Les ministres et la Commissaire européenne se félicitent de l'adoption de la directive sur le respect de la propriété intellectuelle. Ils appellent à une coordination des initiatives européennes pour lutter plus efficacement contre la piraterie : il n'y a pas d'auteur sans respect des droits d'auteur.

5. L'Europe est riche de jeunes cinéastes de talent, récompensés par des succès publics et reconnus des festivals de cinéma du monde entier. Notre continent dispose aussi d'excellents lieux de formation, notamment dans les nouveaux Etats membres de l'Union européenne. Cependant, l'actuelle faiblesse de la production cinématographique dans nouveaux Etats membres, et la persistance d'une forte fragmentation des marchés cinématographiques en Europe contrarient l'épanouissement des talents et nos capacités de formation. Les ministres s'engagent à œuvrer, dans le respect de leurs compétences respectives, pour :

- Mener avec les écoles et autres lieux de formation aux métiers du cinéma une réflexion en vue de renforcer la dimension européenne des enseignements du cinéma, dans le domaine artistique comme dans celui de l'économie du cinéma, et d'améliorer la coopération entre professionnels dans l'Union européenne élargie.
- Encourager les écoles et autres centres de formation aux métiers du cinéma à tisser des réseaux afin de proposer des apprentissages communs de techniques d'écriture de scénario, de gestion financière et commerciale, de production, de distribution ainsi que de promotion des œuvres audiovisuelles, ou d'utilisation des technologies numériques.
- Soutenir, dans le cadre de ces réseaux, des parcours européens de formation (en particulier une « Initiative de Lancement des Jeunes Cinéastes » / « Young Filmmakers' Take-Off Initiative ») pour les étudiants en cinéma, leur donnant ainsi, dès les premières années d'études, une expérience européenne et une connaissance pratique de la création et des marchés dans d'autres pays européens.
- Améliorer par des mesures spécifiques la situation du cinéma des nouveaux Etats membres de l'Union européenne et faire plus et mieux circuler leurs films.
- Encourager la création de circuits de passage entre la formation et l'entrée dans les professions du cinéma, grâce au soutien de grands professionnels (« les parrains de cinéma ») et de grandes manifestations cinématographiques.